

Information réglementée – Bruxelles, Paris, 4 mars 2021 – 7h30

Résultats consolidés 2020 du groupe Dexia¹

Continuité opérationnelle pleinement assurée et résilience du refinancement dans un contexte de crise lié à la pandémie de Covid-19

- *Priorité donnée à la protection des équipes*
- *Déploiement rapide d'une cellule stratégique de crise et engagement exceptionnel des collaborateurs*
- *Résilience du refinancement assuré sans recours aux facilités des banques centrales*
- *Réaffirmation du principe de la continuité d'exploitation*

Poursuite de la réduction et de la gestion proactive du bilan

- *Total bilan de EUR 114,4 milliards au 31 décembre 2020, en baisse de 5 % sur l'année*
- *Exécution du programme de cessions d'actifs dans des conditions de marché volatiles : 70% de l'objectif fixé pour fin 2022 déjà réalisé fin 2020*
- *Avancées dans la simplification du réseau de Dexia aux États-Unis et en Italie*

Résultat net de EUR -618 millions au 31 décembre 2020 contre EUR -898 millions au 31 décembre 2019

- *Résultat récurrent (EUR -475 millions) intégrant un coût du risque contenu à EUR -169 millions : bonne qualité intrinsèque du portefeuille de crédit peu exposé aux secteurs sensibles à la crise*
- *Éléments de volatilité comptable (EUR -31 millions) : choc de la crise sur les marchés financiers à fin mars atténué en 2^e partie d'année*
- *Éléments non récurrents (EUR -112 millions) principalement liés à la stratégie de réduction du bilan et de transformation du groupe*

Ratio « Total Capital » robuste à 28,5 % au 31 décembre 2020

Pierre Crevits, administrateur délégué de Dexia, a déclaré : « 2020 a été marquée par une crise sanitaire dont les répercussions sociales et économiques sont d'ampleur inédite. Dans ce contexte, le groupe s'est rapidement mobilisé afin de protéger la santé de ses collaborateurs, qui ont continué à déployer une grande énergie afin de mener à bien la mission qui est la nôtre : réduire le bilan du groupe, de manière ordonnée, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Cette crise nous a tous touchés à différents égards et nous a rappelé l'importance de valeurs telles que l'agilité, la confiance, la cohésion et l'engagement en faveur de l'intérêt général, qui forment l'assise du modèle de leadership du groupe. »

Gilles Denoyel, président du conseil d'administration de Dexia, a déclaré : « Je tiens tout particulièrement à saluer le travail considérable accompli par le management et les équipes au cours de cette année profondément marquée par une crise sans précédent de par son intensité et sa durée. La très forte mobilisation de tous a permis au groupe non seulement d'assurer la continuité des activités, mais aussi de poursuivre la mise en œuvre de sa résolution ordonnée, avec le plein soutien de son conseil d'administration et l'appui des deux États actionnaires. »

¹ Les données chiffrées de ce communiqué de presse ne sont pas auditées.

Introduction

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie de Covid-19 qui s'est traduite par un choc sanitaire et économique d'une ampleur sans précédent. Les mesures de confinement prises par de nombreux gouvernements pour enrayer la propagation du virus ont entraîné un effondrement de l'activité mondiale et les marchés financiers ont subi une extrême volatilité.

La crise a eu des répercussions sur le résultat et la solvabilité du groupe, en particulier au 1^{er} semestre. Le groupe a ainsi été amené à enregistrer une charge additionnelle en coût du risque, demeurant toutefois limitée compte tenu de la bonne qualité de ses portefeuilles d'actifs et de sa relativement faible exposition aux secteurs de crédit identifiés comme « sensibles ». Dexia a également comptabilisé des corrections de valeur supplémentaires dans les fonds propres réglementaires au titre de l'évaluation prudente (*Prudent Valuation Adjustment* – PVA). L'impact de ces éléments sur le capital réglementaire a néanmoins été en grande partie compensé par les mesures d'assouplissement rapidement prises par les superviseurs.

Au 2^e semestre 2020, l'amélioration des conditions de marché a permis au groupe de poursuivre la gestion active de son bilan, après un ralentissement au plus fort de la crise. Par ailleurs, le financement du groupe a été opéré sans heurt et sans appel au refinancement des banques centrales, en ligne avec la stratégie déployée depuis 2017.

Le conseil d'administration de Dexia SA s'est réuni le 3 mars 2021 et a approuvé le compte de résultat et le bilan de Dexia SA pour l'exercice 2020. Le rapport annuel du groupe Dexia sera publié le 30 avril 2021 sur le site internet www.dexia.com.

1. Événements et transactions significatifs

- *Implications multiples liées à la pandémie de Covid-19 : priorité donnée à la protection des équipes, continuité opérationnelle pleinement assurée et résilience du modèle de refinancement*
- *Gestion proactive du bilan, du hors bilan et des risques*
- *Poursuite de la simplification du réseau international*
- *Modification des modalités de supervision du groupe et évolution de la gouvernance*

A. Implications relatives au Covid-19

Dès les prémices de la crise, Dexia a suivi attentivement l'évolution de la situation liée à la propagation du Covid-19 à travers le monde et particulièrement en Europe. Le comité de direction du groupe a rapidement activé une cellule opérationnelle et une cellule stratégique de crise afin de protéger ses équipes. Le déploiement efficace des moyens nécessaires et la mobilisation exceptionnelle des équipes ont rapidement permis la mise en œuvre généralisée du travail à distance. Le département en charge du suivi des risques opérationnels a été pleinement impliqué dans la coordination de ce dispositif, permettant ainsi d'assurer la continuité de toutes les activités dans un cadre renforcé de sécurité.

Outre les aspects opérationnels, cette crise sans précédent a de multiples répercussions sur l'organisation, l'activité et les résultats du groupe. En particulier, le modèle de refinancement du groupe a fait preuve d'une forte résilience au plus fort de la crise. Ces éléments sont détaillés à l'annexe 2 et dans les différentes sections de ce communiqué de presse.

B. Gestion proactive du bilan, du hors bilan et des risques

Poursuite des ventes d'actifs mais dans des volumes plus réduits

Alors que 2019 avait connu une forte accélération des ventes d'actifs dans des conditions de marché très favorables, en 2020, l'exécution du plan de cession d'actifs a été impactée par la crise provoquée par la pandémie de Covid-19. Celle-ci s'est traduite à partir de mars 2020, par un écartement des marges de crédit touchant toutes les classes d'actifs ainsi que par une forte contraction de la liquidité. Au cours du second semestre les différents programmes de rachat très ambitieux mis en œuvre par les banques centrales ont permis un rétablissement de la liquidité sur de nombreux segments de marché et une amélioration des conditions générales de crédit. À partir de septembre 2020, le retour à la normale quasi généralisé des conditions de marché a permis au groupe de pleinement reprendre ses activités de cession d'actifs.

Ainsi, fin décembre 2020, les portefeuilles d'actifs s'inscrivent en baisse de EUR 9 milliards par rapport à fin décembre 2019, grâce à EUR 4,7 milliards de cessions et de remboursements anticipés.

Sur l'année, la part d'actifs cédés libellés en devises non euro demeure significative, mais s'inscrit en réduction par rapport à 2019 qui avait vu une forte activité de vente d'actifs libellés en dollar US dans le cadre de la réduction et de la simplification des activités de Dexia Crédit Local aux États-Unis. La durée de vie moyenne des actifs cédés demeure longue (9 ans).

Les cessions se sont principalement concentrées sur des financements de projets et de grandes entreprises (EUR 2,2 milliards) et des actifs du secteur public (EUR 2,1 milliards). Malgré un contexte de marché difficile, Dexia a lancé avec succès les 6^e et 7^e tranches de son programme de cession de prêts aux collectivités locales françaises et a ainsi cédé 371 prêts pour un encours de EUR 1,0 milliard².

Plus de 30 opérations « complexes » ont fait l'objet de simplification en 2020. Il s'agit par exemple du remboursement anticipé de crédits revolving ou de la restructuration de crédits indexés sur des indices structurés. Ceci contribue à la poursuite de la simplification du portefeuille commercial.

Depuis la mise en œuvre du nouveau programme de cessions d'actifs en juillet 2019, le groupe Dexia a ainsi négocié des cessions et remboursements anticipés correspondant à environ 70 % de l'objectif fixé en termes de réduction du nominal.

Gestion proactive du hors bilan

En 2020, le groupe a lancé un programme de réduction de son portefeuille de dérivés, procédant notamment à de multiples exercices de compression sur son portefeuille afin d'en simplifier la gestion opérationnelle.

Par ailleurs, une quarantaine de contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) exécutés avec des clients, principalement dans le cadre d'opérations de financement de projets, ont été débouclés par anticipation, ce qui contribue à la réduction et à la simplification de l'encours d'opérations de dérivés avec la clientèle.

Reclassement d'un portefeuille d'actifs en juste valeur

Le 19 juillet 2019, le conseil d'administration a validé la mise en œuvre d'un nouveau programme de cessions d'actifs visant à réduire le risque de liquidité et l'exposition du groupe à certaines contreparties ciblées tout en lui permettant de préserver sa solvabilité. Conformément à la norme IFRS 9, ce changement d'intention de gestion s'est traduit par un changement de modèle économique et donc par le reclassement des actifs concernés en date du 1^{er} janvier 2020.

² A noter que 21 prêts, pour un encours total de EUR 190 millions, ont été vendus en 2020 avec une date de règlement en 2021.

Les actifs concernés, qui avaient été classés au coût amorti lors de la première application de la norme IFRS 9, ont fait l'objet d'un reclassement en juste valeur par résultat ou par capitaux propres, entraînant un impact de EUR -196 millions sur les capitaux propres via respectivement EUR -104 millions sur le compte de résultat et EUR -92 millions sur la réserve OCI. Ce reclassement a par ailleurs augmenté la sensibilité du groupe aux variations de juste valeur des actifs concernés tant qu'ils ne sont pas cédés.

Sur l'année 2020, en sus de l'impact du reclassement mentionné ci-dessus, la variation de juste valeur liée à la forte volatilité sur les marchés s'est traduite, pour les actifs reclassés et non vendus en 2020, par un impact de EUR -64 millions sur le compte de résultat, enregistré dans les éléments de volatilité comptable.

Réduction de la sensibilité du bilan et du résultat aux paramètres de marché

Depuis plusieurs années, Dexia poursuit une politique active de gestion des risques ALM, visant en particulier à réduire la sensibilité de son bilan et de sa trajectoire de profitabilité à certains paramètres de marché. Bien que plus complexe à exécuter compte tenu des circonstances de marché, ce programme de couverture des risques s'est poursuivi dans une bonne dynamique en 2020, sous le pilotage du comité de gestion Actif-Passif (ALCO).

Ainsi, au cours de l'année, des actions ont été mises en œuvre permettant de réduire de façon matérielle la sensibilité de la marge nette d'intérêt aux paramètres de marché les plus sensibles.

Toutes ces actions contribuent également à réduire l'amplitude d'un stress potentiel sur la solvabilité du groupe.

C. Poursuite de la simplification du réseau international

États-Unis

Le projet de transformation de la succursale new yorkaise de Dexia Crédit Local s'est achevé en 2020. Après avoir transféré avec succès, en 2019, les portefeuilles d'actifs ainsi que le financement et les dérivés associés, Dexia a procédé, le 30 avril 2020, au transfert de la totalité du bilan résiduel vers le siège de Dexia Crédit Local à Paris. Celui-ci présentait notamment des charges de personnel, des comptes de taxes ainsi que les fonds propres résiduels de l'entité. La transformation de la succursale en bureau de représentation et le retrait de l'agrément bancaire ont eu lieu le 30 novembre 2020.

Après la transformation réussie de la succursale de Dexia Crédit Local à New York, l'empreinte du groupe aux États-Unis est constituée d'un bureau de représentation et de Dexia Holdings Inc. qui détient Dexia Financial Products Holdings Inc. et FSA Global Funding Ltd. Au 31 décembre 2020, le bilan de ces entités s'élève à EUR 2 milliards. Il est principalement constitué de titres à l'actif, de contrats d'investissement garantis (Guaranteed investments contracts – GICs) et de refinancements intragroupe au passif.

Le groupe a entrepris la restructuration de ces entités. À cette fin, un premier portefeuille d'actifs de EUR 253 millions a été transféré de Dexia Financial Products Holdings Inc. vers le siège de Dexia Crédit Local à Paris en novembre 2020. Dexia poursuivra cet axe de simplification en 2021.

Italie

Au cours de l'année Dexia a poursuivi l'examen de différentes options stratégiques concernant l'avenir de Dexia Crediop.

Le 8 septembre 2020, Dexia a finalisé l'acquisition des parts résiduelles de Banco BPM SpA et BPER Banca SpA dans Dexia Crediop. Au terme de cette opération, Dexia Crédit Local détient 100 % de sa filiale italienne.

Le groupe a ensuite entrepris des actions de restructuration de sa filiale dont la revue de son mix de financement.

Par ailleurs, le 11 décembre 2020, Dexia Crédit Local a renforcé les fonds propres de Dexia Crediop via une augmentation de capital d'un montant de EUR 75 millions et l'octroi d'un prêt subordonné (Tier 2) de EUR 25 millions d'une durée de 5 ans.

Enfin, le 17 février 2021, Dexia a annoncé, via un communiqué de presse émis par Dexia Crediop, la cession d'un portefeuille d'actifs d'un montant d'environ EUR 3,2 milliards de valeur nominale³, composé de prêts, d'obligations et de dérivés, qui seront repris par Dexia Crédit Local à valeur comptable dans le courant de 2021.

D. Modification des modalités de supervision du groupe Dexia et évolution de la gouvernance

Adaptation des modalités de supervision prudentielle au contexte de résolution du groupe

Le cadre de supervision des établissements importants (*Significant Institution – SI*), adapté à de grands établissements bancaires en activité, ne convenant plus réellement à une banque en résolution comme Dexia, la Banque centrale européenne (BCE) a proposé une modification des modalités de surveillance prudentielle du groupe.

Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2020, Dexia a quitté le groupe des établissements significatifs directement supervisés par la BCE via l'équipe de surveillance commune (*Joint Supervisory Team – JST*) et est désormais placé, en tant qu'établissement 'moins important' (*Less Significant Institution – LSI*) dans le cadre du mécanisme de surveillance unique, sous la supervision de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), au titre d'autorité compétente sur une base consolidée (*Consolidating supervisor*) et de la Banque nationale de Belgique (BNB).

Au niveau des entités, Dexia Crédit Local est supervisé par l'ACPR et Dexia Crediop par la Banque nationale d'Italie.

Le groupe entretient des relations régulières et transparentes avec les autorités de supervision, en particulier depuis l'accélération de la crise du Covid-19.

Évolution de la gouvernance du groupe

Le 20 mai 2020, l'assemblée générale annuelle de Dexia a approuvé la nomination de Pierre Crevits comme administrateur. Le conseil d'administration de Dexia l'a ensuite nommé comme administrateur délégué et président du comité de direction de Dexia⁴.

Bart Bronselaer, qui a assuré la fonction d'administrateur-délégué *ad interim* jusqu'au 20 mai 2020, a été coopté par le conseil d'administration en qualité d'administrateur non-exécutif le 9 septembre 2020. Le 9 septembre 2020, le conseil d'administration de Dexia a également coopté Claire Vernet-Garnier en qualité

³ Correspondant à EUR 4,2 milliards de valeur comptable

⁴ Cf. communiqué de presse Dexia du 20 mai 2020, disponible sur www.dexia.com.

d'administrateur non exécutif de Dexia, en remplacement de Claire Cheremetinski. Bertrand Dumont a démissionné du conseil d'administration le 29 octobre 2020.

La gouvernance de Dexia et Dexia Crédit Local étant intégrée, Pierre Crevits est également directeur général et président du comité de direction de Dexia Crédit Local, Bart Bronselaer est administrateur non-exécutif de Dexia Crédit Local, depuis le 9 septembre 2020 et Claire Vernet-Garnier est représentante de l'État français, administrateur de Dexia Crédit Local, depuis le 21 septembre 2020.

E. Autres événements significatifs

Confirmation des notations de Dexia Crédit Local et de la dette garantie par les États

En juin 2020, les trois agences de notation (Fitch, Moody's et S&P) ont confirmé, avec une perspective stable, les notations de Dexia Crédit Local. La notation de la dette garantie émise par Dexia Crédit Local a également été affirmée à AA- (Fitch), Aa3 (Moody's) et AA (S&P) (cf. annexe 9 de ce communiqué de presse pour le tableau des notations).

Des contacts réguliers sont organisés avec les agences de notation, dans le cadre de la revue annuelle de la notation mais également en fonction de l'actualité du groupe ou des événements extérieurs pouvant l'impacter.

Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit)

Dexia continue de porter une attention particulière à l'évolution de la situation au Royaume-Uni, après la sortie du pays de l'Union européenne le 31 décembre 2020.

A cette date, les expositions de Dexia sur le Royaume-Uni s'élevaient à EUR 20,6 milliards. Ces actifs présentent une très bonne qualité de crédit, étant notés dans la catégorie *Investment Grade* à 98 %. Le portefeuille comprend notamment EUR 10,2 milliards d'expositions sur le secteur public local et EUR 6,6 milliards d'expositions sur le secteur des financements de projets et des grandes entreprises, principalement liées au secteur public, dont des *Utilities*, a priori peu sensibles aux conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. L'exposition au souverain est négligeable.

Au 31 décembre 2020, Dexia a réduit son besoin de liquidité en livre sterling et allongé la durée de ses financements dans l'éventualité d'un accroissement de la volatilité sur les marchés et d'un durcissement de l'accès au marché du refinancement dans cette devise, post Brexit. Dexia a également transféré environ EUR 17 milliards de notionnel de dérivés bilatéraux avec des contreparties britanniques vers des contreparties européennes et a finalisé son adhésion à Eurex OTC Clear, la chambre de compensation européenne.

Réforme des indices de référence (IBOR)

Afin de renforcer la fiabilité et la transparence des taux de référence à court terme (IBOR), une réforme a été engagée au niveau mondial visant à remplacer ces indices par de nouvelles références de taux sans risque (*nearly risk-free rates*) tels que ESTR (EUR), SOFR (USD) et SONIA (GBP).

Dexia est exposé aux indices IBOR, principalement en euro, en dollar US et en livre sterling, par le biais d'instruments financiers amenés à être remplacés ou modifiés dans le cadre de cette réforme via le remplacement du taux d'intérêt de référence. Le cas échéant, la solidité des contrats concernés se trouve renforcée via l'insertion de clauses de remplacement (clauses de *fall-back*), établissant les modalités de remplacement dans le cas d'une cessation d'un taux d'intérêt de référence.

Le groupe a chargé un comité de pilotage de la veille de marché et du suivi des différents développements relatifs à cette réforme. L'objectif est d'anticiper au mieux les conséquences de la transition vers les nouveaux taux de référence en gérant le stock de contrats existants. Dexia a également procédé aux analyses juridiques

des contrats concernés par la réforme, aux analyses d'impacts financiers des remplacements et aux modifications nécessaires d'un point de vue opérationnel (services d'information).

Concernant les contrats dérivés de Dexia traités avec les chambres de compensation, le passage de l'EONIA à l'ESTR (EUR) pour la rémunération du *cash collateral* a eu lieu le 27 juillet 2020. Le passage du taux *Federal Funds* au SOFR (USD) a eu lieu le 19 octobre 2020 et a impacté la valorisation de ces dérivés. La modification de la juste valeur des dérivés étant compensée par le paiement ou la réception d'une compensation en cash, ce passage n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat de Dexia.

Au 31 décembre 2020, les modifications des contrats financiers concernés par la réforme des indices de référence n'ont pas eu de conséquences matérielles sur les états financiers de Dexia.

2. Résultats annuels 2020

- Réaffirmation du principe de la continuité d'exploitation malgré le contexte sévère de la crise du Covid-19
- Éléments récurrents (EUR -475 millions) : impact contenu sur le coût du risque (EUR -169 millions) à la suite de la mise en place du scénario macro-économique déterminant les pertes de crédit attendues et de la revue des secteurs sensibles
- Sur l'année, impact limité des éléments de volatilité comptable (EUR -31 millions) après un choc enregistré au 1^{er} semestre 2020
- Éléments non récurrents (EUR -112 millions) principalement liés à la stratégie de réduction du bilan et de transformation du groupe.

A – Présentation des états financiers consolidés de Dexia au 31 décembre 2020

Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia au 31 décembre 2020 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation conformément à IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe Dexia, développées en annexe 1 de ce communiqué de presse.

Modification de la présentation de la marge nette d'intérêt

Par souci de simplification et de cohérence, Dexia a modifié, au 31 décembre 2020, la présentation de la marge nette d'intérêt. Les intérêts des instruments dérivés de transaction évalués à la juste valeur par résultat (hors dérivés de couverture économique qui sont détenus à des fins de gestion de risques mais pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée) sont désormais comptabilisés sur la ligne « Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat » et non plus en « Intérêts et produits assimilés et en Intérêts et charges assimilées ». Les chiffres au 31 décembre 2019 ont été retraités.

Par ailleurs, la segmentation analytique a également été revue et ces intérêts, jusqu'à présent comptabilisés en résultat récurrent, sont désormais repris dans les éléments de volatilité comptable.

Les données au 31 décembre 2019 ont été retraitées, pour en permettre la comparaison.

B - Résultats consolidés 2020 du groupe Dexia

Afin de faciliter la lecture de ses résultats et d'en mesurer la dynamique au cours de l'année, Dexia ventile son résultat selon trois segments analytiques distincts.

Présentation analytique des résultats du groupe Dexia (données non auditées)					
en millions d'EUR	2019 (1)	2020			
	Total	Total	Éléments récurrents	Éléments de volatilité comptable	Éléments non récurrents
Produit net bancaire	-745	-216	1	-31	-186
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-380	-334	-307	0	-27
Résultat brut d'exploitation	-1,125	-550	-306	-31	-213
Coût du risque de crédit	265	-169	-169	0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	101	0	0	101
Résultat net avant impôts	-860	-618	-475	-31	-112
Impôts sur les bénéfices	33	-1	-1	0	0
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-111	0	0	0	0
Résultat net	-938	-619	-476	-31	-112
Intérêts minoritaires	-40	-1	-1	0	0
Résultat net, part du groupe	-898	-618	-475	-31	-112

(1) chiffres 2019 retraités

Le résultat net part du groupe de EUR -618 millions au 31 décembre 2020 se compose des éléments suivants :

- EUR -475 millions sont attribuables aux éléments récurrents⁵ ;
- EUR -31 millions sont liés à des éléments de volatilité comptable⁶ ;
- EUR -112 millions ont été générés par des éléments non-récurrents⁷.

⁵ Éléments récurrents liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles, le coût du risque et les impôts.

⁶ Éléments de volatilité comptable liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA, FVA), la valorisation des dérivés OTC, les différents impacts relatifs aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (notamment les actifs non-SPPI) et la variation de valeur des dérivés couvrant le portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées).

⁷ Éléments non récurrents incluant notamment les plus ou moins-values sur cession de participations et d'instruments comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres, les frais et gains liés à des litiges, les coûts et indemnités résultant de l'arrêt de projets ou de la résiliation de contrats, les frais de restructuration ainsi que les coûts associés aux projets stratégiques de restructuration du groupe ou les taxes opérationnelles exceptionnelles.

Éléments récurrents

Éléments récurrents (données non auditées)		
en millions d'EUR	2019 ⁽¹⁾	2020
Produit net bancaire	24	1
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-347	-307
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-285	-243
dont Taxes opérationnelles	-62	-64
Résultat brut d'exploitation	-323	-306
Coût du risque de crédit	265	-169
Résultat net avant impôts	-58	-475
Impôts sur les bénéfices	33	-1
Résultat net	-25	-476
Intérêts minoritaires	-40	-1
Résultat net, part du groupe	15	-475

(1) chiffres 2019 retraités

Le résultat net part du groupe dégagé par les éléments récurrents est de EUR -475 millions au 31 décembre 2020, contre EUR +15 millions fin décembre 2019.

Le produit net bancaire reflète essentiellement la marge nette d'intérêt, qui correspond au coût de portage des actifs ainsi qu'au résultat de transformation du groupe. Sur l'année, la marge nette d'intérêt s'inscrit en diminution de EUR 19 millions par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à EUR +12 millions fin 2020, du fait notamment de la persistance de taux d'intérêt historiquement bas.

Les coûts atteignent EUR -307 millions en baisse de EUR 40 millions par rapport au 31 décembre 2019. Ceci reflète essentiellement les efforts de maîtrise des charges générales d'exploitation, liés notamment à la simplification du réseau international. En 2019, les charges avaient été particulièrement impactées par des coûts de transformation, liés au renouvellement de l'infrastructure informatique. Les taxes et contributions réglementaires sont stables d'une année sur l'autre, à EUR -64 millions.

En 2019, le coût du risque positif (EUR +265 millions), traduisait la dynamique de cessions des actifs commerciaux, dont une partie a fait l'objet de reprises de provisions. En 2020, il s'établit à EUR -169 millions et se compose principalement :

- d'une charge de EUR -96 millions directement liée à la crise du Covid-19. Enregistrée au 1^{er} semestre 2020, cette charge intègre EUR -78 millions de provisions collectives résultant de la mise à jour des scénarios macro-économiques utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 (cf. annexe 2 de ce communiqué de presse) et EUR -14 millions de provisions collectives consécutives à la revue des secteurs sensibles effectuée par le groupe. À la suite de cette revue, Dexia a classé systématiquement en phase 2 toutes les contreparties susceptibles d'être fragilisées par la crise : aéroports, immobilier d'entreprise, collectivités françaises d'outre-mer et de montagne, pétrole et gaz, tourisme-divertissement et financement des logements étudiants au Royaume-Uni. Par ailleurs, les contreparties notées *Non-Investment Grade* du secteur privé de la santé en France ont également été classées en phase 2. Enfin, les expositions appartenant à d'autres secteurs, déjà identifiés comme sensibles avant la crise, ont aussi été intégrées en phase 2 en dépit d'une qualité

de notation supérieure : parkings et infrastructures portuaires, autoroutes à péage, transports publics et immobilier ;

- de provisions collectives sur la Tunisie, enregistrées au 2^e semestre 2020 pour un montant net de EUR -51 millions, faisant suite à la mise en place de nouveaux scénarios macro-économiques pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9 et à la dégradation de la notation du souverain tunisien de B+ à B.

Globalement, l'augmentation des provisions collectives attribuable à la pandémie se concentre essentiellement et par ordre décroissant, sur les souverains les moins bien notés, les secteurs « financement de projet » et « grandes entreprises » fragilisés par la crise sanitaire et les établissements financiers les moins bien notés. Conformément aux observations historiques, le niveau de risque sur les entités publiques en Europe de l'Ouest reste limité. Aux États-Unis, le niveau de risque présente une dispersion plus importante. À ce stade, Dexia ne prévoit pas de hausse significative de provisions sur les souverains de la zone euro.

Les impôts s'élèvent à EUR -1 million.

Éléments de volatilité comptable

Les éléments de volatilité comptable génèrent un impact de EUR -31 millions à fin décembre 2020, contre EUR -58 millions fin décembre 2019. Le choc lié à la crise du Covid-19 enregistré à fin mars 2020 a été fortement atténué par l'amélioration des marchés aux trimestres suivants.

Le résultat négatif de l'année s'explique principalement par :

- La variation de valeur des actifs classés en juste valeur par résultat pour un montant de EUR -69 millions. La crise s'est traduite dès la mi-mars par une hausse importante des marges de crédit. Cette dynamique s'est en partie inversée au 2^e semestre 2020, conduisant à un resserrement progressif des marges de crédit sur de nombreux segments de marché.
- Une évolution favorable de la *Funding Value Adjustment* (FVA), de la *Credit Value Adjustment* (CVA) et de la *Debt Valuation Adjustment* (DVA), pour un montant total de EUR +35 millions.

Éléments non récurrents

Éléments non récurrents (données non auditées)		
en millions d'EUR	2019 ⁽¹⁾	2020
Produit net bancaire	-711	-186
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-33	-27
dont Charges et dotations hors taxes opérationnelles	-31	-26
dont Taxes opérationnelles	-2	-1
Résultat brut d'exploitation	-744	-213
Coût du risque de crédit	0	0
Gains ou pertes nets sur d'autres actifs	0	101
Résultat net avant impôts	-744	-112
Impôts sur les bénéfices	0	0
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-111	0
Résultat net	-855	-112
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat net, part du groupe	-855	-112

(1) chiffres 2019 retraités

Les éléments non récurrents s'élèvent à EUR -112 millions au 31 décembre 2020 contre EUR -855 millions en 2019, qui avait été caractérisée par une accélération des cessions d'actifs et la vente de Dexia Kommunalbank Deutschland.

En 2020, ces éléments comprennent notamment :

- Un impact de EUR -104 millions lié au reclassement des actifs ciblés dans le cadre du programme de cession d'actifs de la catégorie « coût amorti » vers la catégorie « juste valeur par résultat ». Ce reclassement, opéré le 1^{er} janvier 2020, est consécutif à la modification de l'intention de gestion des actifs en question qui entraîne un changement du modèle économique IFRS (cf. section « Reclassement d'un portefeuille d'actifs en juste valeur ») ;
- Des pertes liées à des cessions d'actifs et, dans une moindre mesure, des rachats de passifs pour un montant de EUR -72 millions ;
- Un gain net sur autres actifs, lié au recyclage via le compte de résultat d'un écart de conversion de EUR 101 millions porté par les fonds propres de Dexia Crédit Local New York, à la suite du transfert du bilan résiduel de l'entité vers Dexia Crédit Local le 30 avril 2020. Cet écart de conversion reflète l'évolution du dollar US entre le 31 décembre 2020 et les différentes périodes historiques au cours desquelles les fonds propres de l'entité se sont constitués.

3. Évolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

- Bilan en baisse de 5 % par rapport à fin 2019, à EUR 114 milliards au 31 décembre 2020
- Ratio « Total Capital » à 28,5 % au 31 décembre 2020, contre 27,2 % au 31 décembre 2019
- Fonds propres prudentiels impactés par les effets de la crise liés à la pandémie de Covid-19

a - Évolution annuelle du bilan

Au 31 décembre 2020, le total de bilan consolidé du groupe s'élève à EUR 114,4 milliards, contre EUR 120,3 milliards au 31 décembre 2019, soit une baisse de EUR 6 milliards, principalement imputable à la réduction des actifs commerciaux.

Le portefeuille d'actifs commerciaux s'établit désormais à EUR 41 milliards, composé de EUR 22 milliards d'obligations et de EUR 19 milliards de prêts, principalement libellés en euros. Il comprend principalement des expositions sur le souverain italien et le secteur public européen (France, Italie, Espagne, Portugal) ainsi que des portefeuilles résiduels d'actifs britanniques, US et japonais.

À l'actif et à taux de change constant, la diminution du bilan s'explique par la réduction du portefeuille d'actifs (EUR -7,7 milliards). Sur l'année, l'impact des éléments de juste valeur et du cash collatéral posté est limité (EUR +1,2 milliard), malgré une très forte volatilité en cours d'année.

Au passif et à taux de change constant, l'évolution du bilan se traduit principalement par la réduction du stock des financements de marché (EUR -3 milliards), l'impact des éléments de juste valeur et du cash collatéral reçu étant négligeable.

Sur l'année, l'impact des variations de change sur l'évolution du bilan est significatif et s'élève à EUR -2,5 milliards compte tenu de l'appréciation de l'euro, notamment face au dollar US et à la livre sterling.

b - Solvabilité

Au 31 décembre 2020, les fonds propres « Total Capital » du groupe Dexia s'élèvent à EUR 6,9 milliards, contre EUR 7,4 milliards au 31 décembre 2019. Ils sont grevés par le résultat net négatif de l'exercice (EUR -618 millions).

La solvabilité du groupe a été impactée par les effets de la crise du Covid-19. Ainsi, les corrections de valeur supplémentaires prises en compte dans les fonds propres réglementaires dans le cadre de l'évaluation prudente (*Prudent Valuation Adjustment* – PVA) s'élèvent à EUR -190 millions au 31 décembre 2020, malgré un impact positif de EUR +59 millions lié à l'augmentation du facteur de diversification prévue par l'ajustement temporaire à la CRR (*CRR Quick Fix*) validé par le Parlement européen en juin 2020 (cf. annexe 2 de ce communiqué de presse).

Dexia a également fait usage de l'ajustement temporaire à la CRR permettant de réintégrer dans les fonds propres réglementaires les éventuelles nouvelles pertes de crédit attendues comptabilisées selon le référentiel IFRS 9 (*phase-in* dynamique), se traduisant par un impact positif de EUR +152 millions. La neutralisation temporaire des variations de juste valeur de certains actifs souverains et du secteur public classés en juste valeur par capitaux propres a également eu un impact positif de EUR +10 millions sur le niveau du capital réglementaire.

Par ailleurs, fin 2020, deux éléments significatifs sont déduits des fonds propres réglementaires, en ligne avec les exigences de la BCE :

- Le montant théorique de perte correspondant à la remédiation au non-respect du ratio des grands risques qui, au 31 décembre 2020, s'élève à EUR -75 millions⁸ ;
- Le montant des engagements irrévocables de paiement (IPC) aux fonds de résolution et autres fonds de garantie, qui s'élève à EUR -59 millions.

Enfin, à la suite de l'inspection sur site (*on site inspection*) relative au risque de crédit qu'elle a menée en 2018, la BCE a émis un certain nombre de recommandations. En conséquence, Dexia a déduit de ses fonds propres prudentiels un montant de EUR -41 millions au titre de complément pour provisions spécifiques.

Au 31 décembre 2020, les actifs pondérés des risques s'élèvent à EUR 24,2 milliards contre EUR 27,3 milliards fin décembre 2019, dont EUR 22,2 milliards au titre du risque de crédit, EUR 1 milliard au titre du risque de marché et EUR 1 milliard au titre du risque opérationnel. Sur l'année, les actifs pondérés des risques de crédit affichent une baisse de EUR 0,9 milliard. La diminution imputable à la réduction du portefeuille d'actifs commerciaux est partiellement masquée par la hausse de EUR 3,2 milliards induite par le passage à la méthode standard pour l'évaluation de ces actifs pondérés en mars 2020. Les actifs pondérés des risques de marché s'inscrivent en baisse de EUR 2,2 milliards, principalement grâce à la reprise d'une charge en capital supplémentaire enregistrée au 31 décembre 2019 à la demande de la BCE.

Compte tenu de ces éléments, le ratio « Common Equity Tier 1 » de Dexia s'établit à 28,1 % au 31 décembre 2020, contre 26,8 % à la fin 2019. Le ratio « Total Capital » s'élève à 28,5 %, contre 27,2 % à la fin 2019, un niveau supérieur au minimum de 15,25 % requis pour l'année 2020 par la BCE dans le cadre du processus de contrôle et d'évaluation prudentiels (*Supervisory Review and Evaluation Process – SREP*) et ramené temporairement à 11,25 % au titre des mesures d'assouplissement temporaires liées à la pandémie de Covid-19 (cf. annexe 2 de ce communiqué de presse).

Au 31 décembre 2020, les ratios « Common Equity Tier 1 » et « Total Capital » de Dexia Crédit Local s'établissent également au-dessus des exigences minimales à respectivement 24,5 % et 24,8 %.

Le 7 janvier 2021, l'ACPR a informé Dexia que, en l'absence d'évolution significative de son profil de risque et afin de tenir compte des circonstances exceptionnelles engendrées par la crise sanitaire actuelle, l'exigence de fonds propres totale de 11,25 % était maintenue en 2021.

Le 5 février 2021, l'ACPR a également confirmé à Dexia le maintien provisoire d'une tolérance qui lui permet de déduire de son capital réglementaire CET1 l'impact économique qu'engendre la remédiation à un manquement au respect du ratio des grands risques pour une exposition souveraine.

⁸ Cf. communiqués de presse Dexia des 5 février et 26 juillet 2018, disponibles sur www.dexia.com.

B – Évolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- *Résilience du modèle de refinancement dans un contexte de stress élevé de marché*
- *Bonne dynamique du programme de financement à long terme et capacité du groupe à mobiliser son coussin de liquidité sur le marché de la dette sécurisée*
- *Niveau de LCR élevé sans recours aux facilités de la BCE, en ligne avec la stratégie validée en 2017*

En dépit des fortes turbulences de marché provoquées par la pandémie de Covid-19 au premier semestre, Dexia n'a pas subi de perturbation dans son refinancement et sa gestion de la liquidité.

Le modèle de Dexia, basé sur une diversification des sources de financement, aussi bien en termes d'instruments que de devises, et sur le maintien d'une importante réserve de liquidité, s'est révélé solide durant cette année de crise.

Après un premier trimestre très perturbé par les impacts de la pandémie, les marchés se sont stabilisés à partir du mois d'avril. Au plus fort de la crise, le refinancement a été réalisé sur le marché des financements sécurisés qui a démontré une très forte résilience tant en termes de volume que de prix. L'activité d'émission garantie a connu une bonne dynamique tant à court qu'à long terme à partir du 2^e trimestre 2020. Dexia Crédit Local a ainsi lancé avec succès différentes transactions publiques à long terme en euro, en dollar US et en livre sterling, permettant de réaliser l'entièreté de son programme de refinancement annuel à long terme, soit EUR 4,5 milliards, dès le mois de septembre, à un coût de financement compétitif.

Globalement l'encours des financements s'inscrit en baisse de EUR 4,6 milliards par rapport au 31 décembre 2019, pour s'établir à EUR 69,3 milliards le 31 décembre 2020, du fait de la baisse du besoin de financement liée à la réduction du portefeuille d'actifs. Le montant net du *cash collateral* augmente de EUR 1 milliard par rapport au 31 décembre 2019 pour s'établir à EUR +22,9 milliards au 31 décembre 2020, avec une forte volatilité au cours de l'année et un pic à EUR +24,6 milliards au 30 juin 2020.

En termes de mix de financement, les financements sécurisés s'élèvent à EUR 12 milliards au 31 décembre 2020 et les financements garantis par les États représentent 80 % de l'encours des financements soit EUR 55,4 milliards.

En ligne avec la stratégie suivie depuis 2017, Dexia n'a pas fait appel aux opérations de refinancement de la Banque centrale européenne, confirmant sa capacité à mobiliser ses réserves sur le marché du repo et à émettre de la dette garantie par les États y compris dans le contexte de crise particulièrement sévère lié à la pandémie de Covid-19.

Au 31 décembre 2020, la réserve de liquidité du groupe s'élève à EUR 18,5 milliards dont EUR 11 milliards sous forme de cash.

À la même date, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) du groupe s'élève à 222 % contre 238 % au 31 décembre 2019. Ce ratio est également respecté au niveau des filiales, chacune dépassant le minimum requis de 100 %. Le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR) du groupe s'élève quant à lui à 136,2 %, contre 130,4 % au 31 décembre 2019.

Annexes

Annexe 1 – Continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés de Dexia au 31 décembre 2020 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (*going concern*) conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses constitutives du plan d'affaires sous-jacent à la résolution du groupe ayant fait l'objet d'une décision par la Commission européenne en décembre 2012 et réévaluées sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Les principales hypothèses retenues par le management pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2020 et les zones d'incertitude, renforcées en particulier par la situation liée à la pandémie de Covid-19, sont résumées ci-dessous :

- Le plan d'affaires suppose le maintien de la licence bancaire de Dexia Crédit Local ainsi que le maintien de la notation de Dexia Crédit Local à un niveau équivalent ou supérieur au rang *Investment Grade*.
- La poursuite de la résolution suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose notamment sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie par les États belge, français et luxembourgeois ainsi que sur la capacité du groupe à collecter des financements sécurisés. La confirmation par la Commission européenne de la prolongation de la garantie de liquidité accordée par les États belge et français au-delà du 31 décembre 2021, pour un montant maximal de EUR 75 milliards, constitue un élément de soutien essentiel à la poursuite de la résolution ordonnée du groupe.
- Bien que gérant ces risques de façon très proactive, le groupe Dexia demeure très sensible à l'évolution de l'environnement macro-économique et aux paramètres de marché tels que les taux de change, les taux d'intérêt ou les marges de crédit. Une évolution défavorable de ces paramètres dans la durée pourrait peser sur la liquidité et le niveau de solvabilité du groupe. Elle pourrait aussi avoir un impact sur la valorisation d'actifs, de passifs financiers ou des dérivés OTC, dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultat ou par les fonds propres et sont susceptibles d'entraîner une variation du niveau de capital réglementaire du groupe.
- En particulier, compte tenu des décisions prises par le conseil d'administration en 2019, relatives à la mise en œuvre d'un plan de cession d'actifs pour un total d'environ EUR 13 milliards⁹, Dexia est exposé à l'évolution de juste valeur de ces actifs jusqu'à leur cession effective.
- Le groupe est par ailleurs exposé à certains risques opérationnels, propres à l'environnement de résolution dans lequel il opère et qui ont été renforcés par le contexte de travail à distance imposé par la pandémie de Covid-19.
- Enfin, des incertitudes résiduelles liées, par exemple, à de nouvelles évolutions des règles comptables et prudentielles sur la durée de la résolution du groupe pourraient provoquer une modification significative de la trajectoire de résolution initialement anticipée.

Lors de son appréciation de la pertinence de la continuité d'exploitation, la direction a examiné chacune de ces hypothèses et zones d'incertitudes.

- Depuis l'entrée du groupe en résolution ordonnée, Dexia a continuellement réduit son besoin de financement et rallongé la maturité des financements levés, dans une optique de gestion prudente de sa liquidité. L'accélération des ventes d'actifs décidée au cours de l'été 2019 a notamment permis une baisse de EUR 4,6 milliards des besoins de financement du groupe par rapport à fin décembre 2019, confortée par la réduction rapide du besoin de financement en dollar US.

⁹ Impact sur la réduction de la dette en 2022 du plan validé par le conseil d'administration le 19 juillet 2019.

En 2020, malgré le contexte de crise particulièrement sévère lié à la pandémie de Covid-19, Dexia a exécuté l'intégralité de son programme de refinancement à long terme à des conditions proches de son objectif budgétaire. Le groupe a également démontré sa capacité à mobiliser d'importantes réserves de liquidité sur le marché de la dette sécurisée, resté actif, sans faire appel aux facilités de la Banque centrale européenne (BCE). Ainsi, Dexia a pu maintenir une réserve de liquidité jugée adéquate avec la restriction de l'accès au financement de la BCE annoncé le 21 juillet 2017¹⁰ et qui, au 31 décembre 2020, s'élève à EUR 18,5 milliards, dont EUR 11 milliards sous forme de cash.

Par ailleurs, en 2021, Dexia a exécuté deux transactions publiques à long terme en euro et en livre sterling, pour des montants respectifs de EUR 1,5 milliard et GBP 750 millions, représentant près de la moitié du programme de refinancement à long terme prévu pour l'année.

- Dans le cadre des revues semestrielles de la trajectoire financière du groupe, et dans le contexte spécifique lié à la pandémie de Covid-19, une mise à jour des projections financières a été et présentée au conseil d'administration de Dexia le 14 décembre 2020. Elle intègre notamment un scénario macro-économique « central », basé sur le scénario de référence de la BCE, globalement comparable aux prévisions publiées par la Commission européenne en novembre 2020. Ce scénario prévoit une reprise économique graduelle à partir de 2021, sans retour à la situation d'avant-crise avant 2023 et une période prolongée de taux d'intérêt très bas, ce qui se traduit par une augmentation du coût du risque et du besoin de financement du groupe par rapport au scénario pré-crise, et par une érosion continue de son résultat de transformation.

Afin de refléter l'incertitude macro-économique autour du scénario central, Dexia a également construit un scénario amélioré et un scénario dégradé. Ceux-ci prennent en compte une déviation de deux écarts type sur les indicateurs macro-économiques pour un horizon de projection de 3 ans. Cette déviation est calibrée en comparant les projections macro-économiques des années passées avec les évolutions macro-économiques réellement constatées. Les pertes de crédit attendues résultantes sont ainsi obtenues en pondérant le scénario central avec le scénario amélioré et le scénario dégradé, dans cette plage d'incertitude. Pour le portefeuille de crédit de Dexia, les pertes attendues étant globalement plus sensibles au scénario dégradé qu'au scénario amélioré, la prise en compte des incertitudes autour du scénario central se traduit par une augmentation nette des provisions, comparativement au scénario central seul.

À la date d'arrêté des états financiers consolidés annuels du groupe, l'impact sur le coût du risque du groupe Dexia demeure contenu, à EUR -169 millions. L'augmentation des provisions collectives attribuable au Covid-19 se concentre essentiellement et par ordre décroissant, sur les souverains les moins bien notés, les secteurs « financement de projet » et « grandes entreprises » fragilisés par la crise sanitaire et les établissements financiers les moins bien notés. À ce stade, Dexia ne prévoit pas de hausse significative de provisions sur les souverains de la zone euro.

- La Direction a également tenu compte des contraintes et incertitudes de son modèle opérationnel ainsi que des risques liés à la continuité d'exploitation, inhérents au caractère spécifique de banque en résolution de Dexia. Dans le contexte spécifique lié à la pandémie de Covid-19, la Direction a notamment pris des mesures appropriées pour atténuer ce risque, en particulier via la mise en place d'une cellule de crise et le déploiement du télétravail afin de protéger ses équipes. L'ensemble des travaux menés sur les systèmes d'information depuis 2017, en particulier le projet ambitieux de rénovation de l'infrastructure informatique, ont permis d'assurer le déploiement rapide et généralisé du télétravail à l'ensemble des collaborateurs et d'assurer ainsi pleinement la continuité opérationnelle de la banque.
- Bien que ralentie par le contexte de la crise du Covid-19, l'exécution du plan de cession d'actifs s'est poursuivie en 2020. La sensibilité au risque de crédit liée aux actifs classés à la juste valeur par résultat

¹⁰ La BCE a annoncé le 21 juillet 2017 la fin de l'accès à l'Eurosystème pour les structures de liquidation à partir du 31 décembre 2021.

ou à la juste valeur par fonds propres (y compris les actifs reclassés dans le cadre du plan de cession d'actifs) a été réduite de EUR 5,5 millions à EUR 3,2 millions par point de base entre fin 2019 et fin 2020.

En conséquence, après avoir tenu compte de l'ensemble de ces éléments et incertitudes, la direction de Dexia confirme qu'au 31 décembre 2020, ils ne remettent pas en cause les fondamentaux de la résolution ordonnée du groupe ni l'appréciation de l'application de la convention de continuité d'exploitation. Par conséquent, les états financiers consolidés peuvent être préparés selon les règles applicables à la continuité d'exploitation conformément à la norme IAS 1 § 25 et 26.

Annexe 2 – Impacts relatifs au Covid-19

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise pandémique du Covid-19 qui a causé un choc sanitaire et économique sans précédent et amené les États et les banques centrales à prendre des mesures exceptionnelles visant à enrayer la propagation du virus et à soutenir l'économie. Bien que les conséquences économiques de la crise demeurent encore très incertaines à moyen terme, elle a conduit le groupe à mettre en œuvre différentes mesures de prudence, dans le contexte spécifique de résolution ordonnée qui lui est propre.

Protection des équipes et continuité opérationnelle

Dès les prémices de la crise, Dexia a suivi attentivement l'évolution de la situation liée à la propagation du Covid-19. Le comité de direction du groupe a rapidement activé une cellule opérationnelle et une cellule stratégique de crise afin de protéger ses équipes et a mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour leur permettre de travailler à distance.

Se réunissant d'abord quotidiennement, puis en fonction de la sévérité de la crise, la cellule opérationnelle s'est assurée de la continuité de l'activité ainsi que de la gestion de l'ensemble des impacts humains liés à cette situation. Grâce à l'implication de tous les intervenants et à la très forte mobilisation des équipes, le passage au travail à distance s'est rapidement opéré pour l'ensemble des collaborateurs permettant le maintien de toutes les activités de la banque.

L'ensemble des travaux menés sur les systèmes d'information depuis 2017, en particulier le projet ambitieux de rénovation de l'infrastructure informatique, ont permis d'assurer le déploiement rapide et généralisé du télétravail et d'assurer pleinement la continuité opérationnelle.

Une offre de formation sur mesure a par ailleurs été déployée. Elle a notamment permis d'adresser des sujets tels que l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, la gestion du stress, la gestion de projets ou le management à distance.

Détérioration du risque de crédit consécutive à la crise

(i) Revue des scénarios macro-économiques et des secteurs sensibles

Dans le contexte historique de pandémie, les hypothèses retenues et les estimations réalisées pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ont évolué comparativement à celles retenues lors de la clôture annuelle 2019. En particulier, le groupe Dexia a revu les scénarios macro-économiques inclus dans les mesures ponctuelles (*point-in-time*) et prospectives (*forward looking*) des modèles de probabilités de défaut et de pertes en cas de défaut utilisés pour l'évaluation des pertes de crédit attendues dans le cadre d'IFRS 9.

Ainsi, pour la préparation des états financiers consolidés annuels, le groupe a retenu un scénario macro-économique « central » basé sur les projections publiées par la BCE¹¹ et par la FED¹² en juin et septembre 2020. Dans un contexte d'incertitude plus élevée quant à l'évolution de la crise sanitaire, les éléments les plus sévères parmi ces deux scénarios ont été conservés. Un scénario de base a été construit par pays pour la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Tunisie. Pour les autres pays, les projections macro-économiques issues de la zone euro ou des projections mondiales sont appliquées.

Le scénario central repose sur l'hypothèse d'une certaine résurgence des infections au cours des prochains trimestres, nécessitant des mesures de confinement partiel jusqu'à ce qu'une solution médicale soit suffisamment déployée courant 2021. Le scénario macro-économique de juin est globalement plus défavorable que celui de septembre : pour la zone euro on prévoit ainsi une baisse du produit intérieur brut (PIB) réel en 2020 de 8,7 %, suivi par un rebond de 5,2 % en 2021 et de 3,3 % en 2022. Hors zone euro, le PIB mondial est attendu en chute de 4 % en 2020, suivi d'un rebond de 6 % en 2021 et d'un rebond de 3,8 % en 2022.

L'approche IFRS9 prévoit également de prendre en compte l'incertitude macro-économique autour du scénario central (cf. règles d'évaluation comptables). Dans cette approche, une déviation de deux écarts type a été prise en compte sur les indicateurs macro-économiques pour un horizon de projection de 3 ans. Cette déviation est calibrée en comparant les projections macro-économiques des années passées avec les évolutions macro-économiques réellement constatées. Les pertes de crédit attendues résultantes sont ainsi obtenues en pondérant le scénario central avec un scénario amélioré et un scénario dégradé, dans cette plage d'incertitude. Pour le portefeuille de crédit de Dexia, les pertes attendues étant globalement plus sensibles au scénario dégradé qu'au scénario amélioré, la prise en compte des incertitudes autour du scénario central se traduit globalement par une augmentation nette des provisions, comparativement au scénario central seul.

En complément du scénario de base, la BCE a publié un scénario optimiste et sévère dans le contexte de la pandémie. Ces scénarios, détaillés sur le site de la BCE¹, fournissent des informations complémentaires sur l'incertitude macro-économique. En tant qu'analyse de sensibilité, le scénario sévère prévoit, sur 3 ans, une croissance réduite du PIB aux alentours de 5%, alors que le taux de chômage est plus élevé de 2 % ; il en résulte (en considérant que le scénario sévère de la BCE devient le scénario central de Dexia) une augmentation des pertes de crédit attendues de 13%.

Même si le choc initial de la pandémie est intervenu il y a trois trimestres, Dexia tient compte de l'intégralité des impacts du choc macro-économique de 2020, par transition, pour le calcul des pertes de crédit prospectives au 31 décembre 2020. Le groupe considère en effet que les mesures de soutien souveraines auront pour conséquence de ralentir l'impact sur les paramètres de risque.

- En plus des classifications automatiques en phase 2 liées à la revue des scénarios macro-économiques et à l'augmentation importante du risque de crédit (SICR), Dexia a également effectué une revue des secteurs sensibles, reconnaissant de nouveaux secteurs sensibles et élargissant des secteurs sensibles existants. Toutes les contreparties susceptibles d'être fragilisées par la crise ont été classées systématiquement en phase 2. Ceci concerne notamment les aéroports, l'immobilier d'entreprise, les collectivités françaises d'outre-mer et de montagne, les secteurs du pétrole, du gaz, du tourisme-divertissement et le financement des logements étudiants au Royaume-Uni (cf. section

¹¹ https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/ecb.projections202006_eurosystemstaff-7628a8cf43.en.html

https://www.ecb.europa.eu/pub/projections/html/ecb.projections202009_ecbstaff-0940bca288.en.html

¹² <https://www.federalreserve.gov/monetarypolicy/files/fomcprotabl20200610.pdf>.

<https://www.federalreserve.gov/newsevents/pressreleases/monetary20200916b.html>

résultats de ce communiqué de presse). L'ensemble de ces secteurs sensibles représente une exposition de EUR 12,6 milliards sur un total de EUR 82,8 milliards.

Dexia procède par ailleurs, de façon trimestrielle, à une analyse approfondie des contreparties non performantes afin d'estimer les conséquences de la crise sanitaire sur leur situation financière.

Tous ces éléments se sont traduits par une augmentation du coût du risque du groupe, qui s'élève à EUR -169 millions à fin décembre 2020 (cf. section résultats de ce communiqué de presse).

(ii) Rééchelonnement des prêts bancaires et octroi de prêts garantis

Au cours de l'année 2020, le groupe Dexia a été amené à proposer, à la demande de certains clients, des rééchelonnements de prêts bancaires et a ainsi accordé des reports de paiement sur des échéances totalisant environ EUR 44,6 millions.

En France des échéances de EUR 8,1 millions, se rapportant à un encours de EUR 211 millions, ont fait l'objet de mesures de rééchelonnement en 2020 et les modalités ont consisté en un report de 6 mois en moyenne des échéances de remboursement des crédits accordés.

En Italie, les mesures mises en place pour lutter contre la pandémie Covid-19 ont entraîné une réduction significative des recettes des collectivités locales. Différents accords, destinés à reporter les échéances de capital dues au cours de l'année 2020, ont été signés par le ministère de l'Economie et des Finances, la Cassa Depositi e Prestiti et certaines banques italiennes. Dexia Crediop n'a pas adhéré à ces accords et a souhaité privilégier une relation bilatérale au cas par cas avec ses emprunteurs. Dans ce cadre, au cours de l'année 2020, des échéances de EUR 36,5 millions, se rapportant à un encours total de EUR 319 millions ont été renégociées aux conditions de marché avec une augmentation de la durée de vie moyenne d'un an.

En application des dispositions d'IFRS 9, l'impact au titre des moratoires, qui est non significatif, a été enregistré au compte de résultat en « Gains nets sur actifs financiers évalués au coût amorti ».

Outre le rééchelonnement des prêts bancaires, les États ont également adopté un ensemble de mesures afin de soutenir l'économie, parmi lesquelles l'octroi de prêts garantis par l'État (PGE). Compte tenu de son statut d'entité en résolution, Dexia n'est pas autorisé à octroyer de nouveaux financements et n'a donc pas attribué de PGE.

Impact sur les marchés financiers et mesures d'ampleur exceptionnelle prises par les banques centrales

La sévérité de la pandémie a entraîné des conséquences majeures sur les marchés financiers, incitant les banques centrales à prendre des mesures de soutien inédites de la liquidité des marchés via l'abaissement des taux directeurs, des programmes massifs de rachat d'actifs ou l'aménagement de différentes facilités de refinancement.

Ainsi la BCE a lancé, en mars 2020, un programme d'achats d'urgence face à la pandémie (*Pandemic Emergency Purchase Programme* – PEPP), d'un montant de EUR 750 millions, porté à EUR 1 850 milliard et étendu à l'horizon mars 2022.

Par ailleurs, la BCE a également lancé une troisième opération de refinancement à plus long terme ciblée (*Targeted Longer-Term Refinancing Operation* – TLTRO III) dont les conditions ont été assouplies ainsi que quatre facilités ciblées, liées à la pandémie (PELTROs) qui ont constitué un soutien très fort au marché.

Enfin, dès le mois de mars 2020, elle a autorisé de manière exceptionnelle et temporaire les banques à exercer leur activité avec des niveaux de ratios qui peuvent être en-dessous du ratio de liquidité LCR.

(i) Risque de financement

Malgré les tensions sur le marché, Dexia, qui disposait d'une réserve de liquidité de près de EUR 20 milliards fin décembre 2019, n'a connu aucun problème de refinancement au plus fort de la crise. La résilience du marché des financements sécurisés a permis au groupe de faire face à ses besoins de financement, dans des volumes et à des prix très attractifs, alors que le marché de la dette garantie par les États était peu actif. À la suite de la réouverture du marché de la dette garantie à partir de la fin avril, Dexia a repris son programme de refinancement annuel à long terme et l'a achevé dès le mois de septembre 2020. En ligne avec la stratégie menée depuis 2017, le groupe n'a pas eu recours aux facilités de refinancement de la BCE.

Par ailleurs, les différents indicateurs de mesure de la liquidité du groupe se sont maintenus à un niveau élevé, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR) et le *Net Stable Funding Ratio* (NSFR) de Dexia s'élevant à respectivement 222 % et 136,2 % à fin décembre 2020 (cf. Section liquidité de ce communiqué de presse). Ceci atteste de la pertinence du modèle de financement diversifié développé par le groupe et des efforts mis en œuvre afin de réduire les besoins de financement du groupe, en particulier dans les devises qui ne constituent pas ses principales devises de financement.

(ii) Risque de marché

Au 1^{er} semestre 2020, la crise s'est également traduite par une chute et une très forte volatilité de la valeur des actifs financiers, tous segments de marché confondus, une baisse continue des taux d'intérêt, les taux euro à 10 ans entrant à nouveau en territoire négatif, une appréciation de l'euro et des mouvements marqués des bases de taux et de devises. Ces différents éléments ont impacté la volatilité comptable, avec un choc au 1^{er} trimestre suivi d'une amélioration aux trimestres suivants (cf. section résultats de ce communiqué de presse).

Par ailleurs, dans ce contexte, l'activité de cession d'actifs a été ralentie au 1^{er} semestre 2020, avant de reprendre plus activement à partir de septembre 2020, à la faveur d'un rétablissement des conditions de marché. Le reclassement des actifs visés par le plan de cession d'actifs, validé par le conseil d'administration le 19 juillet 2019, a entraîné une augmentation de la sensibilité du résultat et des fonds propres du groupe aux variations des marges de crédit, qui s'est traduite durant l'année 2020 par des variations conséquentes de juste valeur des actifs concernés (cf. section faits marquants du communiqué de presse).

Mesures d'assouplissement temporaires concernant les exigences en fonds propres réglementaires des banques

Dans le cadre de la lutte contre la crise provoquée par l'épidémie de Covid-19, la BCE a annoncé, le 12 mars 2020, une série de mesures visant à assouplir les exigences de fonds propres au titre du SREP. Ces mesures se traduisent par le relâchement du coussin de conservation du capital (*capital conservation buffer*) et des fonds propres supplémentaires (P2G – *Pillar 2 guidance*). Conjointement à l'annonce de la BCE, certaines autorités nationales telles que la France ou le Royaume-Uni ont également procédé à la mise à zéro des coussins contracycliques (*countercyclical buffer*).

En intégrant ces mesures d'assouplissement, l'exigence de fonds propres applicable à Dexia passe à 11,25 % sur une base consolidée, contre 15,25 % initialement communiquée pour l'année 2020. Cette exigence de 11,25 % inclut un niveau de capital supplémentaire de 3,25 % (P2R – *Pillar 2 requirement*) devant être couvert au moins à hauteur de 56 % par des fonds propres « Common Equity Tier 1 » et 75 % par des fonds propres « Tier 1 ».

Le 7 janvier 2021, l'ACPR a informé Dexia qu'en l'absence d'évolution significative de son profil de risque et afin de tenir compte des circonstances exceptionnelles engendrées par la crise sanitaire actuelle, l'exigence de fonds propres totale de 11,25 % était maintenue en 2021.

Par ailleurs, le Parlement européen a validé le 18 juin 2020, une série d'ajustements temporaires au Règlement relatif aux exigences en fonds propres (*Capital Requirements Regulation* - CRR), permettant aux banques d'atténuer les impacts de la pandémie de Covid-19 sur leurs fonds propres réglementaires. Ainsi, les dispositions transitoires permettent de réintégrer dans les fonds propres réglementaires les éventuelles nouvelles pertes de crédit attendues comptabilisées en 2020 et 2021 selon le référentiel IFRS 9.

Une augmentation temporaire du facteur de diversification de 50 à 66 % applicable dans le cadre de l'évaluation prudente (*Prudent Valuation Adjustment* - PVA) a également été autorisée, permettant de limiter le montant de correction de valeur supplémentaire à prendre en compte dans le calcul des fonds propres prudents, de même qu'une neutralisation temporaire, au niveau du capital réglementaire, des variations de juste valeur de certains actifs souverains et du secteur public classés en juste valeur par capitaux propres.

Enfin, les actifs pondérés des risques (*Risk-weighted assets* - RWA) des expositions souveraines des États membres de l'Union européenne ont été temporairement réduits à 0 % pour les expositions libellées et financées dans la monnaie nationale d'un autre État membre.

Dexia et ses filiales ont fait usage de ces dispositions temporaires lors de l'établissement de leurs états prudents et de leurs ratios de solvabilité au 31 décembre 2020 (cf. section solvabilité de ce communiqué de presse).

A noter que la réduction temporaire de 25 % des actifs pondérés des risques (RWA) des expositions liées aux infrastructures sera appliquée par Dexia en 2021.

Résultats financiers et Reportings prudents

L'impact de la crise provoquée par la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences sur les états financiers consolidés du groupe, qui sont commentés de façon détaillée dans le communiqué de presse.

Par ailleurs, Dexia n'a pas été impacté de manière significative en ce qui concerne :

- Les impôts différés actifs, ceux-ci étant considérés comme non récupérables dans le cadre de la résolution ordonnée du groupe ;
- Les immobilisations corporelles : Dexia est locataire de ses immeubles et les contrats de location ont une durée résiduelle de moins de 10 ans. Le groupe n'a d'autre part bénéficié d'aucun allègement de loyer consécutif à la crise ;
- Les immobilisations incorporelles, celles-ci étant très limitées compte tenu du contexte de résolution de Dexia ;
- Les ruptures de relation de couverture, celles-ci étant quasiment parfaitement adossées. En l'absence de nouvelles provisions de crédit spécifiques et d'impact lié aux moratoires, il n'y a pas eu de rupture de relations de couverture liées au Covid-19.

La BCE a accordé aux banques un délai supplémentaire pour mettre en œuvre les actions correctrices aux recommandations jugées non critiques issues des précédentes inspections et peut par ailleurs accorder, à la demande de chaque banque, des délais supplémentaires dans la remise de certains reportings réglementaires afin de faciliter la continuité opérationnelle. À ce jour, Dexia n'a pas fait usage de cette flexibilité et a pleinement respecté le calendrier fixé pour la remise des différents reportings.

L'EBA a d'autre part décidé de reporter l'exercice de stress tests 2020 pour l'ensemble des établissements à 2021.

À la date d'arrêté de ses états financiers consolidés, Dexia a pris en compte ces différents éléments et conclut qu'ils ne remettent pas en cause son appréciation de la continuité d'exploitation du groupe (cf. note relative à la continuité d'exploitation).

Annexe 3 - Compte de résultat consolidé (données non auditées)

Compte de résultat consolidé - format ANC		
en millions d'EUR	2019 ⁽¹⁾	2020
Produit net bancaire	-746	-216
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-379	-334
Résultat brut d'exploitation	-1.125	-550
Coût du risque de crédit	265	-169
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	101
Résultat net avant impôts	-860	-618
Impôts sur les bénéfices	33	-1
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	-111	0
Résultat net	-938	-619
Intérêts minoritaires	-40	-1
Résultat net, part du groupe	-898	-618

(1) Chiffres retraités

Annexe 4 – Bilan simplifié (données non auditées)

Principaux agrégats de bilan - format ANC		
en millions d'EUR	31-12-2019 (1)	31-12-2020
Total de l'actif	120.326	114.427
<i>Dont</i>		
Caisse et banques centrales	9.211	9.866
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	14.247	12.950
Instruments dérivés de couverture	1.378	1.263
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.837	3.369
Titres au coût amorti	36.301	37.332
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	23.087	21.507
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	32.418	27.532
Total des dettes	112.964	107.740
<i>Dont</i>		
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	14.780	12.525
Instruments dérivés de couverture	19.184	20.548
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11.778	9.831
Dettes envers la clientèle	3.851	6.824
Dettes représentées par un titre	62.728	57.360
Capitaux propres	7.362	6.687
<i>Dont</i>		
Capitaux propres part du groupe	7.302	6.631

(1) Les chiffres 2019 ont été revus: un montant de 633 millions a été reclassé de la ligne Caisse et banques centrales vers la ligne Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

Annexe 5 – Adéquation du capital (données non auditées)

en millions d'EUR	31-12-19	31-12-20
Common Equity Tier 1	7.308	6.795
Total Capital	7.404	6.891
Actifs pondérés des risques	27.263	24.196
Ratio Common Equity Tier 1	26,8%	28,1%
Ratio Total Capital	27,2%	28,5%

Annexe 6 – Exposition au risque de crédit (données non auditées)

Répartition par zone géographique		
EUR millions	31-12-19	31-12-20
France	17.730	20.962
Royaume-Uni	21.404	20.648
Italie	19.478	18.643
Espagne	5.418	4.646
Etats-Unis	8.881	4.628
Portugal	4.050	3.673
Japon	3.804	3.083
Autres pays européens	1.628	2.551
Europe centrale et de l'Est	905	858
Allemagne	1.058	657
Canada	1.182	601
Suisse	146	95
Scandinavie	81	92
Amérique centrale et du Sud	164	37
Asie du Sud-Est	121	6
Autres ⁽¹⁾	1.857	1.680
Total	87.907	82.858

(1) Inclut les entités supranationales, l'Australie.

Répartition par type de contrepartie		
en millions d'EUR	31-12-19	31-12-20
Secteur public local	37.809	33.251
Souverains	25.871	28.595
Financements de projets	9.329	6.581
Etablissements financiers	6.852	6.218
Entreprises	5.286	5.584
Rehausseurs de crédit	1.349	1.317
ABS/MBS	1.410	1.311
Particuliers, PME, indépendants	1	0
Total	87.907	82.858

Répartition par notation (système de notation interne)

	31-12-19	31-12-20
AAA	16,9%	20,0%
AA	7,7%	6,0%
A	30,0%	24,0%
BBB	36,9%	42,0%
Non Investment Grade	7,5%	7,0%
D	0,8%	1,0%
Pas de notation	0,2%	0,0%
Total	100%	100%

Annexe 7 – Exposition sectorielle du groupe au 31 décembre 2020 (EAD sur contreparties finales – données non auditées)

Exposition sectorielle du groupe sur certains pays

en millions d'EUR	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	dont expositions souveraines	dont rehausseurs de crédit
France	20.962	5.786	1.718	1.563	0	11.592	303
Royaume-Uni	20.648	10.228	6.591	1.712	1.274	12	830
Italie	18.643	8.275	110	158	2	10.098	0
Espagne	4.646	3.059	869	287	32	398	0
Etats-Unis	4.628	1.934	1.093	975	2	440	184
Portugal	3.673	553	47	0	0	3.073	0
Japon	3.083	2.823	0	260	0	0	0
Belgique	2.450	0	13	424	0	2.013	0
Allemagne	657	0	82	572	0	3	0

Exposition sectorielle du groupe par notation

en millions d'EUR	Total	AAA	AA	A	BBB	NIG°	D pas de notation
Secteur public local	33.251	2.335	3.778	10.205	12.042	4.653	215
Souverains	28.595	14.086	0	1.193	13.188	128	0
Financements de projets	6.581	0	18	1.294	3.862	1.112	295
Etablissements financiers	6.218	0	110	4.807	1.286	7	0
Entreprises	5.584	0	0	1.406	4.135	26	4
Rehausseurs de crédit	1.317	0	0	1.133	184	0	0
ABS/MBS	1.311	2	1.210	3	0	96	0
Particuliers, PME, indépendants	0	0	0	0	0	0	0
Total	82.858	16.423	5.117	20.041	34.696	6.022	514

° Non Investment Grade

Annexe 8 – Qualité des actifs (données non auditées)

Qualité des actifs		
en millions d'EUR	31-12-19	31-12-20
Actifs dépréciés ⁽¹⁾	615	556
Provisions spécifiques ⁽²⁾	143	134
<i>dont phase 3</i>	136	125
<i>POCI</i>	7	9
Ratio de couverture ⁽³⁾	23,3%	24,1%
Provisions collectives	166	320
<i>dont phase 1</i>	5	21
<i>phase 2</i>	161	299

(1) Encours : calculé sur le périmètre provisionable IFRS 9 (juste valeur par capitaux propres + coût amorti + hors bilan)

(2) Provisions : en cohérence avec la partie du portefeuille prise en compte dans le calcul de l'encours, incluant les montants de provisions sur les encours POCI (Purchased or Originated Credit Impaired).

(3) Rapport entre les provisions spécifiques et les actifs dépréciés

Annexe 9 – Notations

Notations au 31 décembre 2020			
	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Crédit Local			
Fitch	BBB+	Stable	F1
Moody's	Baa3	Stable	P-3
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
Dexia Crédit Local (dette garantie)			
Fitch	AA-	-	F1+
Moody's	Aa3	Stable	P-1
Standard & Poor's	AA	-	A-1+

Contacts presse

Service Presse – Bruxelles
 +32 2 213 57 39
 Service Presse – Paris
 +33 1 58 58 58 49

Contact investisseurs

Investor Relations - Paris
 +33 1 58 58 58 53
 Investor Relations - Bruxelles
 +32 2 213 57 66